

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02363

Numéro SIREN : 830 794 400

Nom ou dénomination : A & N FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2021 sous le numéro de dépôt 5339

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

A & N FINANCE
100 rue Guy Môquet
59420 Mouvaux

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A & N FINANCE

Numéro RCS : 830 794 400

Numéro Gestion : 2017B02363

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 100 rue Guy Môquet
59420 Mouvaux

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2020

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 12/02/2021

Sous le numéro : 5339

Délivré à Lille-Métropole le 3 mars 2021

Le Greffier,

A&N Finances

Numéro SIRET : 83079440000010

100 RUE GUY MOQUET
59420 MOUVAUX

COMPTES ANNUELS du 01/10/2019 au 30/09/2020

Sommaire

Attestation de l'Expert-Comptable	1
Bilan et Compte de Resultat	2
Soldes intermédiaires de gestion	4
Tableau de financement	5
Liste des Immos	9
Liasse fiscale	10

Attestation de l'Expert-Comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A&N Finances pour l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 20 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	11 727,18 Euros
chiffre d'affaires	Euros
résultat net comptable	-1 327,75 Euros

Fait à LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES
Le 15/01/2021

Camille FONTANA
Expert-Comptable

Bilan et Compte de Resultat

A&N Finances

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	1 420		1 420	12,11	1 420	12,26
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	1 420		1 420	12,11	1 420	12,26
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	10 189		10 189	86,88	10 069	86,94
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	118		118	1,01	91	0,79
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	10 307		10 307	87,89	10 161	87,74
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	11 727		11 727	100,00	11 581	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	8,53	1 000	8,63
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-19 976	170,33	-3 634	-31,37
Résultat de l'exercice	-1 328	-11,31	-16 342	-141,10
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	-20 304	173,13	-18 976	-163,84
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours			71	0,61
Fournisseurs et comptes rattachés			30 485	263,23
Autres dettes	32 031	273,14		
Produits constatés d'avance				
DETTES	32 031	273,14	30 556	263,85
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	11 727	100,00	11 581	100,00

A&N Finances

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%		
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services							
Chiffres d'Affaires Nets							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		1 446		1 361		85	6,25
Impôts, taxes et versements assimilés				48		-48	-100,00
Rémunérations du personnel							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des charges d'exploitation		1 446		1 409		37	2,63
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-1 446		-1 409		-37	-2,62
Produits financiers		15 120		69		15 051	N/S
Produits exceptionnels							
Charges financières		2		15 002		-15 000	-99,98
Charges exceptionnelles		15 000				15 000	N/S
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		-1 328		-16 342		15 014	91,87
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices							
Total des Produits		15 120		69		15 051	N/S
Total des Charges		16 448		16 411		37	0,23
RÉSULTAT NET		-1 328		-16 342		15 014	91,87
Perte				Perte			
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

Soldes intermédiaires de gestion

A&N Finances

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	du 01/10/2019 au 30/09/2020 (12 mois)	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice clos le 30/09/2018 (15 mois)	Variation en % col.2	Variation en % col.3
Ventes de marchandises - Cout direct d'achat +/- Variation du stock de marchandises					
Marge commerciale (I)					
Taux de marge commerciale	%	%	%		
+ Production vendue + Production stockée + Production immobilisée					
Production de l'exercice					
- Matières premières et approvisionnements consommés - Sous traitance directe					
Marge brute sur production (II)					
Taux de marge brute sur production	%	%	%		
Marge brute globale (I + II)					
Taux de marge brute globale	%	%	%		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 446	1 361	3 490	6,25	-60,99
Valeur ajoutée produite	-1 446	-1 361	-3 490		
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	%	%	%		
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales		48	143	100	-66,42
Excédent brut d'exploitation	-1 446	-1 409	-3 633		
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	%	%	%		
+ Reprises sur amortissements et provisions - Dotations aux amortissements sur immobilisations - Dotations aux provisions sur immobilisations - Dotations aux provisions sur actif circulant - Dotations aux provisions pour risques et charges + Autres produits de gestion courante - Autres charges de gestion courante + Transfert de charges d'exploitation					
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-1 446	-1 409	-3 633		
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	%	%	%		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun) - Perte supportée (quote part sur opérations en commun) + Produits financiers de participations + Produits des autres valeurs mobilières et créances + Autres intérêts et produits assimilés + Reprises sur provisions financières + Différences positives de change + Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement - Dotations financières aux amortissements et provisions - Intérêts et charges assimilées - Différences négatives de change - Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements	120	69		73,91	N/S
	15 000			N/S	
	2	15 000	0	100	N/S
		2		0,00	N/S
Résultat courant avant impôts	13 672	-16 342	-3 634		
Résultat courant / chiffre d'affaires	%	%	%		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion + Produits exceptionnels sur opérations en capital + Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion - Charges exceptionnelles sur opérations en capital - Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 000			N/S	
Résultat exceptionnel	-15 000				
- Participation des salariés aux résultats - Impôt sur les bénéfices					
Résultat Net Comptable	-1 328	-16 342	-3 634		
Résultat net / chiffre d'affaires	%	%	%		

Tableau de financement

A&N Finances

PRÉPARATION DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

Composantes Intermédiaires de calcul du tableau de financement	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)
Résultat net comptable	-1 328	-16 342
+ Dotations aux amortissements		
+ Dotations aux provisions		15 000
- Reprises sur amortissements		
- Reprises sur provisions	15 000	
+ Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	15 000	
- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés		
- Subventions d'investissement virées au résultat		
Capacité d'autofinancement	-1 328	-1 342
Recouvrements de prêts, dépôts & créances immobilisées (porté en ressources durables)		
Octroi de prêts, dépôts & créances immobilisées (porté en emplois stables)		70
Variation des prêts, dépôts & créances immobilisées		-70
Augmentation par apports externes (porté en ressources durables)		
Augmentation par primes, réserves, compte courant, ou affectation du résultat de l'exploitant		
Réduction par remboursement du capital (porté en emplois stables)		
Réduction par imputation des pertes		
Prélèvements de l'exploitant (porté en emplois stables)		
Variation annuelle du capital social ou des apports		
Primes versées liées au capital (porté en ressources durables)		
Subventions d'équipement perçues (porté en ressources durables)		
Distribution de dividendes mises en paiement (porté en emplois stables)		
Autres réductions des capitaux propres (hors capital social ou apports) (porté en emplois stables)		
Variation annuelle des capitaux propres autres que capital social ou apports		
Acquisition d'immobilisations incorporelles (porté en emplois stables)		
Acquisition d'immobilisations corporelles (porté en emplois stables)		
Acquisition d'immobilisations financières (porté en emplois stables)		1 350
Prix de cession d'immobilisations incorporelles (porté en ressources durables)		
Prix de cession d'immobilisations corporelles (porté en ressources durables)		
Prix de cession d'immobilisations financières (porté en ressources durables)		
Variation annuelle des immobilisations		1 350
Souscription de nouveaux emprunts (porté en ressources durables)		
Apports en compte courant (durables) (porté en ressources durables)	1 477	3 050
Remboursement d'emprunts (porté en emplois stables)		
Remboursement de comptes courants (porté en emplois stables)		
Variation annuelle des dettes financières	1 477	3 050
Apports en compte courant (court terme) (porté en variation dettes exploitation)		
Remboursement de compte courant (court terme) (porté en variation dettes exploitation)		
Solde AN compte courant court terme exercice précédent (court terme)		
Augmentation des charges à répartir (porté en emplois stables)		
Amortissement des charges à répartir		
Variation annuelle des charges à répartir		

A&N Finances

Tableau de financement

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)	Exercice préc. 30/09/2019 (12 mois)
<u>Ressources durables</u>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	-1 328	-1 342
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation de capital et apports		
Augmentation des autres capitaux propres		
Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
Prix de cession des immobilisations incorporelles		
Prix de cession des immobilisations corporelles		
Prix de cession des immobilisations financières		
Remboursement de prêts, dépôts et créances immobilisées		
Augmentation des dettes financières	1 477	3 050
Total des ressources (I)	149	1 708
<u>Emplois stables</u>		
Diminution des capitaux propres		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
Réduction de capital, autres distributions		
Réductions des autres capitaux propres		
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		1 350
Octroi de prêts, dépôts et créances immobilisées		70
Remboursement des dettes financières		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des emplois (II)		1 420
<u>Variation du fonds de roulement net global</u>		
Ressources nettes de fonds permanents (I-II)	149	288
Emplois nets de fonds permanents (II-I)		
Valeur du fonds de roulement à la clôture	238	89

A&N Finances

Tableau de financement

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Besoins	Dégagement	Exercice clos le 30/09/2020 Solde	Exercice préc. 30/09/2019 Solde N-1
Variations d'exploitation				
<i>Variations des actifs d'exploitation</i>				
Stocks de matières et approvisionnements nets				
En-cours et produits finis nets				
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés nets				
Provisions pour dépréciation des clients douteux				
Autres créances d'exploitation (hors charges à répartir)	51		-51	-69
Variation des comptes courants débiteurs				
<i>Variations des dettes d'exploitation</i>				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71		-71	71
Autres dettes d'exploitation				-143
Totaux d'exploitation	122		-122	-141
<i>Variation nette d'exploitation (A)</i>	122		-122	-141
<i>Variation hors exploitation</i>				
Variation des autres débiteurs				
Variation des autres créditeurs				
Totaux hors exploitation				
<i>Variation nette hors exploitation (B)</i>				
Besoin de l'exercice en fonds de roulement			-122	-141
Dégagement de l'exercice en fonds de roulement				
<i>Variation de trésorerie</i>				
Variation des disponibilités	27		-27	-91
Variation des concours bancaires				-56
Totaux de trésorerie	27		-27	-147
<i>Variation nette de trésorerie (C)</i>	27		-27	-147
<i>Variation du fonds de roulement net global</i>				
Emploi net			149	288
Ressource nette				

Tableau de financement

Présenté en Euros

Page 8

Liste des Immos

A&N Finances

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

Compte		Actions Deux G									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0002 135 Actions DEUX G	07/03/2019	1 350,00			N.A.0,00						1 350,00
Sous-total		1 350,00									1 350,00

Compte		Titres Skeeme									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 30 000 actions skeeme	11/07/2017	[15 000,00]			N.A.0,00						[15 000,00]
(Montants entre [] non totalisés)											
Sous-total											

Compte		Titres URLITTLE.BIZ									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0002 7000 Actions Urlittle.Biz	11/06/2019	70,00			N.A.0,00						70,00
Sous-total		70,00									70,00

Total général		1 420,00									
---------------	--	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise <u>A&N Finances</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>100 RUE GUY MOQUET 59420 MOUVAUX</u>																								
SIRET <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>3</td><td>0</td><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td></tr></table>												8	3	0	7	9	4	4	0	0	0	0	1	0
8	3	0	7	9	4	4	0	0	0	0	1	0												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																								
										Exercice N clos le <u>31/01/2021</u>														
ACTIF										Brut														
										Amortissements-Provisions														
										Net														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																			
		Autres *	014		016																			
	Immobilisations corporelles *		028		030																			
	Immobilisations financières * (1)		040	1 420	042				1 420															
	Total I (5)		044	1 420	048				1 420															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																			
		Marchandises *	060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																			
		Autres * (3)	072	10 189	074				10 189															
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	118	086				118															
	Charges constatées d'avance *		092		094																			
Total II		096	10 307	098				10 307																
Total général (I + II)										110	11 727	112			11 727									
PASSIF										Exercice N														
										NET														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *									120	1 000													
	Écarts de réévaluation									124														
	Réserve légale									126														
	Réserves réglementées *									130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)									131														
	Report à nouveau									134	(19 976)													
	Résultat de l'exercice									136	(1 328)													
	Provisions réglementées									140														
Total I									142	(20 304)														
Provisions pour risques et charges									Total II	154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *									166														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)									169	32 031													
	Produits constatés d'avance									174														
Total III									176	32 031														
Total général (I + II + III)										180	11 727													
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise A&N Finances Exercice N clos le 31/12/2020 Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210		
	Production vendue	Biens			215		
		Services *			217		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	1 446
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				259 260	
Total des charges d'exploitation (II)					264	1 446	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(1 446)	
Produits financiers (III)		280	15 120	Charges financières (V)	294	2	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347 348	300	15 000	
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(1 328)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	1 328	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des epus-cts d'associés	217		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990		
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Crédance due au report en arrière du déficit				346	350	
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite	641						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352 356	1 328
Déficit de l'exercice reporté en arrière *							
Déficits antérieurs reportables *					19 976	dont imputés sur le résultat :	460
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	1 328

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **A&N Finances**

Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		400					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480	16 420	482		484	15 000	486	1 420				
TOTAL		490	16 420	492		494	15 000	496	1 420				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
	TOTAL	570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle))						
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Titres sociaux									

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧			
1	15 000		15 000		(15 000)					
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	15 000	580	15 000	584	(15 000)	581	587	589	
			Plus-values taxables à 19 % ①	579		Régularisations	590	585	594	595
TOTAL					596	(15 000)	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (art. 432 septies
A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : A&N Finances										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		601		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	15 000	632		634	15 000	636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	15 000	682		684	15 000	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amen. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	19 976								
Déficits imputés		983									
Déficits reportables		984	19 976								
Déficits de l'exercice		960	1 328								
Total des déficits restant à reporter		970	21 304								
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C											
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI										995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déclarés (art. 209C du CGI)										996	
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise: A&N Finances

Néant ☒ *

Exercice ouvert le: 01/10/2019 et clos le: 30/09/2020

Données en nombre de mois 1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
-----------------------------	-------------------------------	-----

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
--	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	☒ 020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026
Période de référence	024 / /	160 / /
Date de cessation		/ /

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

30092020

SIREN

8 3 0 7 9 4 4 0 0

Dénomination de l'entreprise

A&N Finances

Adresse (voie)

100 RUE GUY MOQUET

Code postal

59420

Ville

MOUVAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

Exercice clos le

30092020

SIREN

8 3 0 7 9 4 4 0 0

Dénomination de l'entreprise

A&N Finances

Adresse (voie)

100 RUE GUY MOQUET

Code postal

59420

Ville

MOUVAUX

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

1

Forme juridique	SAS	Dénomination	DEUX G	% de détention	22,50
N° SIREN (si société établie en France)	848974226				
Adresse :	N° 155	Voie	RUE SOLFERINO		
Code Postal	59000	Commune	LILLE	Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - EMI préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD 2020
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Tambac à date du service				
Exercice ouvert le		01102019	et clos le	30092020
Régime simplifié d'imposition		☒		
Régime réel normal		☐		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société:			Adresse du siège social:	
A&N Finances 100 RUE GUY MOQUET 59420 MOUVAUX				
SIRET 8 3 0 7 9 4 4 0 0 0 0 0 0 0 0			Mél: rgeorges@ramery.fr	
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:				
SIRET				
B ACTIVITÉ				
Activités exercées : Gestion de fonds			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
		Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	1 302
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐		Autres dispositifs ☐
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐				
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%				
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)				
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre ☐				
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				
Nom / Adresse				
N°				
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre ☐				
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				
Nom / Adresse				
N°				
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE				
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:	
AUDIT FLANDRES & ASSOCIES 1 RUE SOPHIE GERMAIN PARC D'ACTIVITE DE LA ROUSSOYE 59930 LA CHAPELLE-D'ARMENTIERS Tél: 03.20.22.22.41				
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné			Date: 15012021 Lieu: MOUVAUX	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: Président NICOLAS GEORGES	
			Signature:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

2020

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

2020 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice
A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report
A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
		Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention		
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
		Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément				
Total							

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

A & N FINANCES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 24 Décembre 2020

L'an deux mil vingts
Le 24 décembre, à 9 heures

Les associés de la Société A&N FINANCES
Société par Actions Simplifiées au capital de 1 000 Euros dont le siège social est sis à
Mouvoux 59420 100 rue Guy Môquet, immatriculée au Registre du Commerce et des
Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 830 794 400 se sont réunis en Assemblée
Générale Extraordinaire sur convocation du Président.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

Monsieur Nicolas GEORGES :

La pleine propriété de DEUX (2) actions, numérotées de 1 à 2,
L'usufruit de QUARANTE HUIT (48) actions, numérotées 3 à 50

Madame Aline DEVIANNE :

La pleine propriété de CINQUANTE (50) actions, numérotées de 51 à 100

Monsieur Louis GEORGES :

La nue-propriété de SEIZE (16) actions, numérotées de 3 à 18

Monsieur César GEORGES :

La nue-propriété de SEIZE (16) actions, numérotées 19 à 34

Madame Léonore GEORGES :

La nue-propriété de SEIZE (16) actions, numérotées 35 à 50

Représentant la totalité des parts, soit100 actions

Monsieur Nicolas GEORGES préside la réunion en sa qualité de Président de la Société.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et,
en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

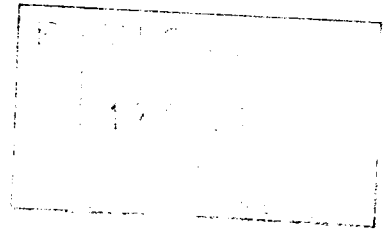
Le Président rappelle que les associés se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour
suivant :

- adoption du rapport du Président & constatation d'une perte de 1 327,75 €

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le rapport du Président,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée,
- les statuts de la société.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 37 du décret n° 67-236 du 23 mars
1967, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège
social, dans les délais fixés par ledit article.



L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre **2020**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Et décide l'affectation de la perte en Report à Nouveau.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président ainsi que par tous les associés après lecture.

Le Président
Nicolas GEORGES

Les Associés
Nicolas GEORGES

Aline DEVIANNE

Louis GEORGES

César GEORGES

Léonore GEORGES

Société A & N FINANCES
Société par Actions Simplifiées au capital de 1 000 €
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole
sous le numéro 830 794 400

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 24.12.2020

FEUILLE DE PRESENCE

Nom et Adresse	Actio ns	Voix	Signatures des associés et/ou mandataires
Nicolas GEORGES			
Ayant la pleine propriété de 2 actions (1 à 2)	2	50	
Et l'usufruit de 48 actions (16 à 100)			
Aline DEVIANNE	50	50	
Ayant la pleine propriété de 50 actions (51 à 100)			
Louis GEORGES			
Ayant la nue-propriété de 16 actions (3 à 18)	16	0	
César GEORGES			
Ayant la nue-propriété de 16 actions (19 à 34)	16	0	
Léonore GEORGES			
Ayant la nue-propriété de 16 actions (35 à 50)	16	0	
<u>TOTAL :</u>	100	100	

(I) En cas de mandat, le pouvoir donné, demeure annexé à la feuille de présence

A & N FINANCES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 24 Décembre 2020

L'an deux mil vingts
Le 24 décembre, à 10 heures

Les associés de la Société A&N FINANCES

Société par Actions Simplifiées au capital de 1 000 Euros dont le siège social est sis à
Mouvoux 59420 100 rue Guy Môquet, immatriculée au Registre du Commerce et des
Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 830 794 400 se sont réunis en Assemblée
Générale Extraordinaire sur convocation du Président.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

Monsieur Nicolas GEORGES :

La pleine propriété de DEUX (2) actions, numérotées de 1 à 2,
L'usufruit de QUARANTE HUIT (48) actions, numérotées 3 à 50

Madame Aline DEVIANNE :

La pleine propriété de CINQUANTE (50) actions, numérotées de 51 à 100

Monsieur Louis GEORGES :

La nue-propriété de SEIZE (16) actions, numérotées de 3 à 18

Monsieur César GEORGES :

La nue-propriété de SEIZE (16) actions, numérotées 19 à 34

Madame Léonore GEORGES :

La nue-propriété de SEIZE (16) actions, numérotées 35 à 50

Représentant la totalité des parts, soit100 actions

Monsieur Nicolas GEORGES préside la réunion en sa qualité de Président de la Société.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et,
en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que les associés se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour
suivant :

**- continuation de l'activité malgré le montant des capitaux propres devenus inférieurs
à la moitié du capital social.**

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le rapport du Président,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée,
- les statuts de la société.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 37 du décret n° 67-236 du 23 mars
1967, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège
social, dans les délais fixés par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président et après avoir entendu la lecture de son rapport, décide **la continuation de l'activité malgré le montant des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social**

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président ainsi que par tous les associés après lecture.

Le Président
Nicolas GEORGES

Les Associés
Nicolas GEORGES

Aline DEVIANNE

Louis GEORGES

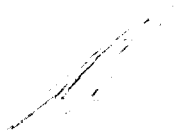
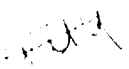
César GEORGES

Léonore GEORGES

Société A & N FINANCES
Société par Actions Simplifiées au capital de 1 000
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole
sous le numéro 830 794 400

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 24.12.2020

FEUILLE DE PRESENCE

Nom et Adresse	Actio ns	Voix	Signatures des associés et/ou mandataires
Nicolas GEORGES Ayant la pleine propriété de 2 actions (1 à 2) Et l'usufruit de 48 actions (16 à 100)	2	50	
Aline DEVIANNE Ayant la pleine propriété de 50 actions (51 à 100)	50	50	
Louis GEORGES Ayant la nue-propriété de 16 actions (3 à 18)	16	0	
César GEORGES Ayant la nue-propriété de 16 actions (19 à 34)	16	0	
Léonore GEORGES Ayant la nue-propriété de 16 actions (35 à 50)	16	0	
<u>TOTAL :</u>	100	100	

(l) En cas de mandat, le pouvoir donné, demeure annexé à la feuille de présence